



Chers membres, clients, collègues et amis,

Nous pouvons tous convenir que l'année dernière a été tout un défi et qu'elle a été totalement imprévisible avec ce qui est devenu la nouvelle norme pour tout le monde.

Considérant que le printemps approche à grands pas, cela signifie que CRAFTM tiendra sa vente annuelle d'INVENTAIRE, offrant d'énormes rabais sur la plupart des articles en magasin.

Nous vous invitons à visiter notre section de vente au détail nouvellement agrandie et à découvrir tous nos nouveaux équipements de survie à des prix imbattables, ainsi que notre section de vélos de montagne électriques QuietKat et de nombreuses nouveautés. Si vous désirez un équipement de survie qui n'est pas arrivé, en raison des retards d'expédition que l'on connaît en cette période, CRAFTM vous le réservera.

### Consultez la Circulaire de la Vente d'Inventaire !

#### HEURES D'AFFAIRES DURANT LA VENTE D'INVENTAIRE :

Lundi, 24 mai 2021	- De 10am à 7pm - *POUR MEMBRES DU CTM SEULEMENT !*
Mardi, 25 mai 2021	- De 10am à 7pm
Mercredi, 26 mai 2021	- De 10am à 8pm
Jeudi, 27 mai 2021	- De 10am à 8pm
Vendredi, 28 mai 2021	- De 10am à 8pm
Samedi, 29 mai 2021	- De 10am à 4pm
Dimanche, 30 mai 2021	- FERMÉ - INVENTAIRE
Lundi, 31 mai 2021	- FERMÉ - INVENTAIRE

#### **NOUVEAUX TARIFS D'ADHÉSION AU CTM**

JUNIOR ( <i>moins de 18 ans, qui doivent être accompagnées d'un membre standard.</i> )	231.99 + tx / année
STANDARD ( <i>18 ans et plus qui ont leur permis (P.P.A.)</i> )	529.99 + tx / année
FAMILLE STANDARD ( <i>Deux adultes avec P.P.A. &amp; enfants de moins de 18 ans, habitant à la même adresse - preuve de résidence requise.</i> )	849.99 + tx / année
ADULTE ADDITIONNEL – avec Famille Standard ( <i>avec P.P.A., habitant à la même adresse - preuve de résidence requise.</i> )	381.99 + tx / année
ASSOCIÉ (Pour les gens qui travaillent armés.)	350.99 + tx / année
PLATINUM (Adhésion standard avec privilèges supplémentaires.)	702.99 + tx / année

#### **CRAFTM LUTTE POUR VOS DROITS**

Le 1er mai 2020, le gouvernement libéral a décidé d'interdire plus de 1500 armes à feu, et ça continue, en accordant une amnistie de 2 ans, et potentiellement, un programme de rachat. Cela pénalise et punit directement les propriétaires d'armes à feu responsables et légaux et nous oblige à faire acte d'urgence en invoquant le Décret (OCI). Bien sûr, les criminels jouissent de l'immunité et rien n'a été fait pour arrêter le flot d'armes à feu illégales dans notre pays. Nous vous demandons de bien vouloir garder cela à l'esprit lorsque vous voterez aux prochaines élections, car notre seul espoir repose sur le fait de voter **BLEU**.



CRAFTM a décidé de supporter la CCFR en lui faisant un don généreux, pour sa lutte contre le gouvernement fédéral libéral, pour les traduire en justice et pour défier leurs voies draconiennes et lutter pour nos droits. Afin d'aider davantage la CCFR et pour montrer un soutien collectif, le CRAFTM a créé ces T-shirts : **WE ARE NOT THE PROBLEM & TRUE NORTH STRONG**

**TOUS LES PROFITS DE LA VENTE DE CES T-SHIRTS** seront reversés à la CCFR pour sa lutte continue pour nos droits.

## HEURES D'AFFAIRES D'ÉTÉ

En vigueur du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2021 - **(DANS DES CIRCONSTANCES NORMALES)**

Lundi au Vendredi	:	9:00am à 9:00pm (Les salles fermeront à 8:30pm)
Samedi & Dimanche	:	9:30am à 4:30pm (Les salles fermeront à 4:00pm)
Jedi, le 24 juin 2021	:	FERMÉ
Jedi, le 1 <sup>er</sup> juillet 2021	:	FERMÉ

*\*Pendant la pandémie, les heures seront modifiées et ajustées, conformément aux directives et restrictions présentées par nos gouvernements provincial et fédéral. \**

*- Veuillez visiter [www.crafm.com](http://www.crafm.com) pour un horaire précis et à jour. \**

## MUNITIONS INTERDITES

Les munitions militaires, corrosives et/ou dont le projectile est à cœur d'acier ou chemisé en acier, les munitions perforantes et les munitions traçantes sont **STRICTEMENT INTERDITES** dans nos salles de tir, car elles peuvent causer des dommages extrêmement graves à l'équipement dans nos installations et elles peuvent provoquer de l'usure et endommager votre arme à feu.

**TOUTES LES MUNITIONS DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉES PAR UN DES MEMBRES DE NOTRE ÉQUIPE À VOTRE ARRIVÉE, AVANT D'ÊTRE UTILISÉES DANS LES SALLES DE TIR. TOUTE PERSONNE AYANT ÉTÉ SURPRISE EN TRAIN D'UTILISER L'UN DE CES TYPES DE MUNITIONS PROHIBÉES, SE VERRA DANS L'OBLIGATION DE QUITTER LES LIEUX IMMÉDIATEMENT ET POURRAIT RISQUER DE VOIR SON ADHÉSION RÉVOQUÉE SANS REMBOURSEMENT.**

Récemment, nous avons dû faire réparer le mur pare-balles lors d'un entretien programmé, car certains membres ne respectaient pas les réglementations et/ou ne comprenaient pas à quel point cela pouvait être dangereux. Nous avons un entretien prévu en juillet.

**S'IL VOUS PLAÎT**, nous vous demandons, pour la sécurité de tous, **DE NE PAS UTILISER DE MUNITIONS INTERDITES DANS LES SALLES DE TIR !** Vous demandez-vous si vos munitions sont interdites? Utilisez un aimant sur le projectile et s'il reste collé, il est INTERDIT et ne peut pas être utilisé au CTM ! (\*Notez que les balles traçantes ne collent pas à un aimant. \*) **SEULES** les cartouches à projectile unique (slug) sont permises dans la salle de carabine – La chevrotine/grenaille est INTERDITE !

## ENTRETIEN DES SALLES DE TIR

Récemment, nous avons fait l'entretien de nos salles de tir, en faisant calibrer la ventilation, nettoyer le caoutchouc des murs pare-balles et réparer une partie des cadres métalliques. Les planchers seront réparés et peints ainsi que les déflecteurs et les murs plus tard cet été. Veuillez visiter le calendrier de notre site Web pour les mises à jour et plus d'informations.

## LOI 9

Nous aimerions rappeler à tous les membres du CTM, possédant des "armes restreintes", qu'il est important de conserver votre adhésion valide en tout temps et de visiter votre Club de Tir au moins une fois au courant de l'année, pour utiliser une "arme restreinte" afin d'éviter de devoir suivre le cours de la Loi 9 et de payer de nouveau les frais qui s'y rattachent pour les examens Théorique et Pratique, tel que mentionné dans l'article 46.29 de la présente Loi. Même si votre adhésion est échue depuis une seule journée, vous serez dans l'obligation de payer et de suivre de nouveau le cours de la Loi 9.

S.v.p. visitez le site de la FQT pour plus de détails : [www.fqtir.qc.ca](http://www.fqtir.qc.ca)

**En temps de pandémie, le cours de la Loi 9 est offert tous les Mercredis et Jeudis soirs, dès 18h et vous devez vous inscrire sur le site de la FQT (lorsqu'il y a de la disponibilité, avec un nombre de participants réduits) avant de suivre ce cours.**

## OFFICIELS DE TIR

Êtes-vous intéressés à devenir Officiel de Tir et/ou aimeriez-vous être davantage impliqué dans votre club de tir ? Si oui, le CTM est toujours à la recherche d'Officiels de tir dévoués (certifiés par la FQT) et qui seront récompensés par une **adhésion au club GRATUITE et autres privilèges**, après avoir rempli les conditions requises. La FQT offre maintenant son cours en ligne et nous offrons un cours complémentaire pour le CTM. Informez-vous à notre personnel !

**SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK  , TWITTER  , CGN  & INSTAGRAM  !**

**Le personnel et l'administration de CRAFTM & CTM aimeraient vous souhaiter, à vous et à vos familles, le meilleur pour les mois d'été et du tir en toute sécurité.**

**L'équipe CRAFTM & CTM**